6. **Montant de certificats en kWh cumac**

Catégorie du véhicule au sens de l'article R. 311-1 du code de la route	**Montant en kWh cumac par véhicule acheté ou loué**
Voiture particulière électrique d'occasion	**42 200**

ANNEXE 1

À LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE TRA-EQ-133,
DÉFINISSANT LE CONTENU DE LA PARTIE A DE L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A. – **TRA-EQ-133 (v. A85.1) : Achat ou location d'une voiture particulière électrique d'occasion**

* Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acception du devis ou de la commande ou du contrat de location) : ...../...../.....

* Date de la preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture ou du contrat de location) : .../.../....

Référence de la preuve de réalisation (ex. : facture ou contrat de location) : .....

* L'opération consiste en (cocher une seule case) :

☐ L'achat d'une ou plusieurs voitures particulières électriques d'occasion ;

☐ La location d'une ou plusieurs voitures particulières électriques d'occasion.

* Dans le cas d'une location, la durée de celle-ci est supérieure ou égale à trente-six mois : ☐ OUI ☐ NON

* Dans le cas d'un achat, je m'engage à conserver le véhicule pour au moins trente-six mois : ☐ OUI ☐ NON

* Le niveau d'état de santé de la batterie est supérieur ou égal à 80 %. A défaut, l'autonomie résiduelle est supérieure ou égale 80 % de l'autonomie établie lors de l'homologation du véhicule ou supérieure ou égale à [200 km] : ☐ OUI ☐ NON

* Dans le cas où je suis une personne physique, j'atteste ne pas avoir bénéficié plus de 5 fois d'une prime CEE pour l'acquisition d'une voiture particulière électrique d'occasion éligible à cette opération ou à une version précédente de cette opération :

☐ OUI ☐ NON

Dans le cas de la déclaration d'un unique véhicule :

* Numéro d'immatriculation du véhicule acquis : .....

* N° d'identification du véhicule acquis : .....

* Type Variante Version du véhicule acquis : .....

* Date de première immatriculation du véhicule : ...../...../.....

Dans le cas d'une déclaration groupée :

* Récapitulatif des véhicules achetés ou loués :

Catégorie du véhicule au sens de l'article R. 311-1 du code de la route	Nombre de véhicules
Voiture particulière électrique d'occasion	

* Le coût de l'opération lié à la présente partie A s'élève à : ..... € HT et ..... € TTC.

Nota. – Le coût de l'opération s'entend, selon la nature de l'opération, comme le coût de l'investissement ou du service lié à la mise en œuvre de l'opération, incluant, le cas échéant, les coûts d'installation. Lorsqu'il s'agit d'un service, il est indiqué, selon le cas, le coût annuel du service ou le coût ponctuel du service. Toutefois, lorsque l'opération consiste en la location d'un équipement ou d'un véhicule, il convient d'indiquer le coût mensuel de la location. Seuls les coûts éligibles au dispositif des certificats d'économies d'énergie sont comptabilisés quand ils sont disponibles ou, à défaut, le coût total facturé.

* L'ensemble des aides financières, hors incitation financière du dispositif des certificats d'économies d'énergie, octroyées par des organismes publics au titre de l'opération liée à la présente partie A, est, à la date de la présente attestation sur l'honneur, d'un montant prévisionnel total de : ..... €.

ANNEXE 2

À LA FICHE D'OPÉRATION STANDARDISÉE TRA-EQ-133
DÉFINISSANT LE MODÈLE DE TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

PERSONNES PHYSIQUES

RAISON sociale du demandeur	SIREN du demandeur	RÉFÉRENCE EMMY de la demande	RÉFÉRENCE interne de l'opération	NOM du bénéficiaire de l'opération	PRÉNOM du bénéficiaire de l'opération	ADRESSE de l'opération	CODE postal sans Cedex	VILLE

Suite du tableau

VOLUME CEE « hors précarité énergétique » (kWh cumac)	VOLUME CEE « précarité énergétique » (kWh cumac)	RÉFÉRENCE de la fiche d'opération standardisée	DATE d'engagement de l'opération	DATE de la facture	NATURE de la bonification

Suite du tableau

SIREN du professionnel	RAISON sociale du professionnel	SIREN du sous-traitant	RAISON sociale du sous-traitant	NATURE du rôle actif et incitatif

Suite du tableau

SIREN de l'organisme de contrôle	RAISON sociale de l'organisme de contrôle	SIRET de l'entreprise ayant réalisé l'opération	Numéro de téléphone du bénéficiaire	Adresse de courriel du bénéficiaire

Suite du tableau

Montant du rôle actif et incitatif (€)	Commentaires	Raison sociale du mandataire assurant le rôle actif et incitatif	Numéro SIREN du mandataire assurant le rôle actif et incitatif	Numéro d'identification du véhicule	Numéro d'immatriculation du véhicule

Suite du tableau

Coût de l'opération (€ HT)	Coût de l'opération (€ TTC)	Montant des aides financières hors CEE (€)	Location d'équipement ou de véhicule (oui/non)

Suite et fin du tableau

PERSONNES MORALES

RAISON sociale du demandeur	SIREN du demandeur	RÉFÉRENCE EMMY de la demande	RÉFÉRENCE interne de l'opération	Code NAF du bénéficiaire de l'opération	ADRESSE de l'opération	CODE postal sans Cedex	VILLE

Suite du tableau

RAISON sociale du bénéficiaire de l'opération	SIREN	ADRESSE du siège social du bénéficiaire de l'opération	CODE postal sans Cedex	VILLE	VOLUME CEE « hors précarité énergétique » (kWh cumac)	VOLUME CEE « précarité énergétique » (kWh cumac)

Suite du tableau

RÉFÉRENCE de la fiche d'opération standardisée	DATE d'engagement de l'opération	DATE d'achèvement de l'opération	NATURE de la bonification	SIREN du professionnel	RAISON sociale du professionnel	SIREN du sous-traitant	RAISON sociale du sous-traitant

Suite du tableau

NATURE du rôle actif et incitatif	SIREN de l'organisme de contrôle	RAISON sociale de l'organisme de contrôle	SIRET de l'entreprise ayant réalisé l'opération	Numéro de téléphone du bénéficiaire	Adresse de courriel du bénéficiaire

Suite du tableau

Montant du rôle actif et incitatif (€)	Commentaires	Raison sociale du mandataire assurant le rôle actif et incitatif	Numéro SIREN du mandataire assurant le rôle actif et incitatif	Numéro d'identification du véhicule	Numéro d'immatriculation du véhicule

Suite et fin du tableau

Coût de l'opération (€ HT)	Coût de l'opération (€ TTC)	Montant des aides financières hors CEE (€)	Location d'équipement ou de véhicule (oui/non)

ANNEXE B

Annexe 8

DÉFINISSANT LA MÉTHODE D'ÉVALUATION DU NIVEAU D'ÉTAT DE SANTÉ DE LA BATTERIE DE TRACTION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE, OU À DÉFAUT SON AUTONOMIE RÉSIDUELLE, ET LE CONTENU DU DOCUMENT JUSTIFICATIF SPÉCIFIQUE À L'OPÉRATION

I. – **Etat de santé de la batterie**

Le niveau d'état de santé de la batterie de traction d'un véhicule électrique est un indicateur fondé sur l'évolution de l'état d'énergie disponible de la batterie par rapport à son état initial.

Il est évalué par un professionnel de l'automobile habilité tel que défini à l'article R. 4544-9 du code du travail ou par un acteur tiers.

Est considéré comme « acteur tiers » toute personne physique ou morale autre que le constructeur du véhicule ou son propriétaire, intervenant dans l'extraction, la transmission ou la mise à disposition de la valeur d'état de santé de la batterie.

Le niveau d'état de santé de la batterie de traction d'un véhicule électrique est apprécié selon l'une des modalités suivantes :

A. – Si le tableau de bord du véhicule affiche directement la valeur d'état de santé de la batterie, cette valeur est recevable :

Le document justificatif spécifique à l'opération mentionne au minimum :

a) La valeur de l'état de santé de la batterie telle qu'affichée sur le tableau de bord ;

b) La date d'extraction de la valeur mentionnée au *a* ;

c) Le numéro d'identification (VIN) du véhicule concerné ;

d) les informations permettant d'assurer la traçabilité de la valeur communiquée, comprenant au minimum le mode d'obtention de la valeur ;

e) L'identité de l'acteur tiers ayant procédé à l'extraction et à la mise à disposition de la valeur (raison sociale et SIRET).

B. – Si le tableau de bord n'affiche pas directement la valeur d'état de santé et que l'accès aux données du système de gestion de la batterie (Battery Management System – BMS) est possible :

1° A partir de la valeur d'état de santé de la batterie communiquée par le système de gestion de la batterie du véhicule, lorsqu'il est disponible et que le professionnel de l'automobile y a accès. La valeur communiquée est extraite conformément aux procédures prévues par le constructeur lorsqu'elles existent. Cette modalité constitue le standard de référence pour les transactions commerciales portant sur des véhicules électriques d'occasion à destination des particuliers, et est reconnue à ce titre par les référentiels professionnels du secteur automobile.

Le document justificatif spécifique à l'opération mentionne au minimum :

a) La valeur de la capacité utile restante de la batterie par rapport à la capacité utile neuve, la valeur d'état de santé de la batterie communiquée, exprimée en pourcentage de la capacité utile restante de la batterie par rapport à la capacité utile neuve ;

b) La date d'extraction de la valeur mentionnée au *a* ;

c) Le numéro d'identification (VIN) du véhicule concerné ;

d) Les informations permettant d'assurer la traçabilité de la valeur communiquée, comprenant au minimum le mode d'obtention de la valeur (au moyen d'un outil de diagnostic, d'une interface télématique ou de tout autre procédé) ;

e) L'identité de l'acteur ayant procédé à l'extraction et à la mise à disposition de la valeur (raison sociale et SIRET).

Lorsque la valeur est extraite, transmise ou mise à disposition par un acteur tiers, celui-ci atteste de l'intégrité de la donnée communiquée et est en mesure d'en justifier l'origine. Il doit également être en mesure de démontrer que